

RUE ALPHONSE DEFFAUT

Nature des travaux et de l'aménagement

La communauté urbaine du Grand Reims a engagé des travaux de voirie afin de requalifier la rue **Alphonse Deffaut** suite à l'effacement des réseaux.

À cette occasion, l'ensemble des revêtements a été requalifié (chaussée et trottoirs en enrobé), avec l'élargissement des trottoirs pour la mise en conformité. **Néanmoins, suite aux travaux, plusieurs sollicitations nous ont été remontées concernant l'accès à certains parkings ou garages.** Après avoir recensé les différentes demandes, voici la liste des habitations au droit desquelles des bordures chasse roues vont être installées :

- **26 rue Alphonse Deffaut disposant d'un garage au n°49**
- **7 rue Alphonse Deffaut**
- **41 rue Alphonse Deffaut**
- **49 rue Alphonse Deffaut**
- **46 rue Alphonse Deffaut (réduction de la longueur des bordures)**
- **1 rue Alphonse Deffaut**

L'entreprise pourra intervenir pour la pose des bordures dès lors que tous les cas cités ci-dessus auront été analysés sur place par le Grand Reims. A savoir que la durée de livraison des bordures est d'un mois. L'intervention sera donc possible environ un mois après analyse de la situation sur place.

Restrictions de circulation et de stationnement

Durant la pose des bordures chasses roues, les restrictions seront les suivantes :

- circulation interdite
- stationnement interdit sur la voirie pour permettre la pose des bordures.

Collecte des déchets

Aucun changement pour la collecte des déchets.

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE CHANTIER PROCHE DE CHEZ VOUS

03 26 77 78 79 - www.reims.fr/demarches-en-ligne

TRAVAUX DE VOIRIE

